

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2019/n°15/7.5/28-03/6

| Nombre des membres | | |
|--------------------|----------|-------------------------------------|
| En Exercice | Présents | Qui ont pris part à la délibération |
| 29 | 22 | 27 |

Date de la convocation : 21-03-2019
Date de l'affichage : 22-03-2019

OBJET :

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
SOCIETE DE CHASSE**

Rapporteur : M. le Maire

SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le VINGT HUIT MARS à 17 h 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Sabine ROUS, Christelle BERTINI, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Alexandra BONNET, Stéphane PIGNAN, O. BERTRAND

Absents : N. THEODOSE, A. JACINTO

Absents ayant donné procuration :

M. CHAREYRE à A. FOUREL

C. BONATO à F. LABARUSSIAS

G. BER à A. BONNET

Secrétaire de séance : A. BONNET

P. CATHALA à P. DEVILLE

G. TRAUJLET à P. MAUMEJEAN

Michel LEBLANC quitte la salle, ne participe ni au débat ni au vote.

La société de chasse d'Aigues-Mortes a été choisie par la Fédération des Chasseurs du Gard pour organiser son assemblée générale 2019 qui rassemblera environ 450 personnes. Le coût élevé des frais engendrés par cette manifestation ne pouvant être pris en totalité par la Sté de Chasse, elle a sollicité la commune pour une subvention exceptionnelle de 500 €.

Il est donc proposé au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle de 500 € à la Société de chasse d'Aigues-Mortes.

Le conseil municipal est appelé à délibérer.

Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :
- adopte la proposition



Le Maire,
Pierre Maumejean